

## Prop' et Net s'engage à :

### 1. Compétence de notre personnel

La qualité des prestations est assurée par un personnel sérieux, expérimenté, rigoureusement sélectionné et sous notre entière responsabilité.

Prop' et Net s'engage à vous fournir des intervenants en CDI rémunérés au-dessus du SMIC

### 2. Ecoute et disponibilité

Nos chargés de clientèle s'engagent à répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h30 à 18h .  
vous pouvez à tout moment avec votre interlocuteur unique,  
si toutefois nous ne pouvons y répondre immédiatement,  
nous nous engageons à vous apporter une réponse en moins de 48 heures.

### 3. Discrétion

Nous prenons l'engagement d'agir avec discrétion, dans le respect de votre vie privée et de votre intimité.  
Prop' et Net s'engage sur le savoir-faire mais aussi sur le savoir-être

### 4. Procédure de suivi de la qualité des prestations réalisées

- Suivi téléphonique et/ou physique de vos premières interventions.
- Contrôle périodique tout au long de l'année.
- toutes les prestations Prop' et Net sont couvertes par une assurance multirisque professionnelle.

### 5. Transparence

Nos tarifs sont « tout compris », sans frais d'abonnement ni frais administratif.

### 6. Liberté

Vous pouvez suspendre votre forfait pendant vos congés.

Vous pouvez résilier votre contrat sans contrepartie financière en respectant juste un préavis de quinze jours.

